



# Règlement

## du V<sup>ème</sup> concours international

### de dessin d'enfants « Baba Marta » 2015

#### Article 1 : Objet du concours

Pour faire connaître aux enfants de différents pays du monde la fête traditionnelle bulgare « Baba Marta » et la symbolique de ses martenitzi, pour leur transmettre les valeurs hautement humaines et universelles de cette tradition, pour créer des liens interculturels et fêter l'arrivée du printemps, l'association « Langue bulgare, langue d'Europe » organise, dans le cadre du programme Erasmus, le cinquième concours international de dessin ouvert aux enfants de toutes nationalités, âgés de 6 à 18 ans, résidant hors de Bulgarie.

#### Article 2 : Thème du concours

Le thème du concours est : « Baba Marta »

#### Article 3 : Modalités de participation

Chaque dessin devra être un travail original, présenté sur support papier.

Le format est libre : maximum 50 x 60 cm.

La technique est libre : aquarelle, feutre, crayon, collage etc.

Chaque participant pourra présenter un seul dessin.

#### Article 4 : Envoi des dessins

**La date limite d'envoi : mardi 3 mars 2015** (caché de la poste faisant foi)

Chaque dessin devra impérativement comporter au verso d'une façon lisible :

- les nom et prénom de l'enfant ;
- son adresse exacte ;
- son âge ;
- l'école ou les cours de bulgare qu'il fréquente, le cas échéant ;
- une adresse e-mail et un numéro de téléphone

Les candidats feront parvenir leurs dessins exclusivement à l'adresse suivante :

Olimpiya Krasteva  
43 allée Antoine de Saint Exupéry  
bâtiment 4 escalier 10 app 378  
93200 ST DENIS  
FRANCE



# Règlement

## du V<sup>ème</sup> concours international

### de dessin d'enfants « Baba Marta » 2015

---

#### **Article 5 : La Responsabilité**

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de dommage ou perte des dessins.

#### **Article 6 : Sélection et résultats du concours**

La sélection des lauréats du concours sera effectuée par un jury officiel, composé de peintres, d'artistes et de représentants de l'équipe organisatrice et sous la présidence de Maestro Nikola MANEV. Le concours s'achèvera par une **exposition à la Maison des Associations du 7<sup>ème</sup> arrondissement de Paris**. Les résultats seront annoncés officiellement **samedi 21 mars 2015**. Ils seront communiqués par courrier adressé aux gagnants et sur le site web de l'association « Langue bulgare, langue d'Europe » : [www.languebulgare.fr](http://www.languebulgare.fr) .

#### **Article 7 : Les prix et les catégories**

Trois catégories d'âge ont été déterminées :

- Première catégorie : de 6 à 10 ans ;
- Seconde catégorie : de 11 à 14 ans ;
- Troisième catégorie : de 15 à 18 ans.

Les prix, offerts par l'association « Langue bulgare, langue d'Europe » et par les partenaires du concours, seront décernés par catégorie d'âge. Un prix spécial du public sera également remis (toutes catégories confondues).

#### **Article 8 : Divers**

Aucun dessin ne sera rendu. Les participants cèdent tous droits et autorisent la diffusion de leurs oeuvres dans le cadre de ce concours (médias, articles de presse, albums etc.) et de la promotion des concours des années suivantes.